



1 ChamberyOfficiel

☼ (a)Chamberymetro

Direction mutualisée de la communication tél. 04 79 96 87 35

Se lancer dans la rénovation de son logement n'est pas une décision facile à prendre et nécessite un accompagnement. Les propriétaires sont souvent freinés dans leur décision par la complexité des travaux à réaliser, les connaissances techniques à maîtriser et la multitude d'interlocuteurs à mobiliser pour obtenir des aides.

Depuis de nombreuses années Chambéry métropole - Cœur des Bauges intervient pour accompagner les publics les plus fragiles dans la rénovation de leur logement dans le cadre d'opération en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (Anah).

« mon PASS' RENOV » est une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat privé lancée par la communauté d'agglomération. Elle fait suite à l'opération « Objectif Rénovation » initiée dans le cadre du précédent Programme Local de l'Habitat déployée sur les 24 communes de l'agglomération. Le bilan tiré de cette opération est plus que satisfaisant avec :

- 559 logements en cinq ans (81% des objectifs atteints).
- 170 emplois locaux créés ou maintenus sur le territoire dans le secteur du bâtiment (ratio FFB).
- 1€ investi par l'agglomération a permis de généré 9€ de travaux pour lles entreprises locales.

Cette opération était ciblée sur les propriétaires occupants sous plafonds de ressources Anah (revenus modestes) et sur les propriétaires bailleurs souhaitant conventionner un logement à loyer modéré.

Avec mon PASS'RENOV, l'agglomération décide d'aller plus loin et met en place un vrai service facilitateur pour les démarches de rénovation, d'amélioration des logements privés pour tous les habitants de Chambéry métropole - Cœur des Bauges...

Objectifs : massifier la rénovation des logements existants et pérenniser l'attractivité du territoire en évitant un décrochage entre la réhabilitation du parc public et celle du parc privé.

mon PASS RENOV' est une opération basée sur deux dispositifs contractuels :

- Une convention pour un Programme d'intérêt Général signée en novembre 2016 pour 3 ans avec l'Anah et Procivis Savoie élaborée en partenariat avec l'Etat.
- Une convention pour la mise en place d'une « plateforme de rénovation énergétique » signée avec l'Ademe en décembre 2015

Dans le cadre de ces deux conventions, l'objectif est la rénovation de 700 logements pour atteindre un niveau de performance énergétique exigeant



Chambéry métropole – Cœur des Bauges Lancement mon PASS' RENOV - 15/03/2017 – dossier de presse - page 3/10

1. mon PASS' RENOV c'est quoi?

Une porte d'entrée unique pour l'information, le conseil de l'ensemble des habitants sur les questions liées à la rénovation des logements

Beaucoup de propriétaires ou de copropriétaires souhaitent rénover leur logement mais se demandent comment s'y prendre, si des aides financières sont possibles ou si des moyens de réduire leurs factures de chauffage existent.

Avec mon PASS'RENOV, l'agglomération leur donne les clés et les réponses à toutes leurs questions.

mon PASS' RENOV c'est pour tous les habitants :

- Un numéro unique : 04 56 11 99 09
- Un site internet : www.monpassrenov.fr
- Des conseillers spécialisés qui accompagnent propriétaire et copropriétaire pas à pas dans leurs projets :
 - choix des travaux à réaliser,
 - proposition de solutions techniques,
 - informations sur les aides financières,
 - orientations selon votre situation et vos besoins.

Un véritable service clés en main pour les propriétaires de l'agglomération.

Un accompagnement gratuit et personnalisé étape par étape pour trois cibles prioritaires

- 1- *L'accompagnement des copropriétés* en particulier sur l'amélioration de performance énergétique avec un niveau de rénovation global exigeant (BBC Rénovation). Ce volet correspond aux priorités de l'Ademe.
- 2- Le soutien aux propriétaires occupants à revenus modestes qui rencontrent des difficultés de différents ordres (précarité énergétique, habitat dégradé...). Ce volet correspond aux priorités de l'Anah et est abondé dans le cadre du programme « habiter mieux ».
- 3- L'accompagnement des propriétaires bailleurs permettant la remise sur le marché de logements existants ou vacants destinés à des locataires à revenus modestes.

Des bénéfices pour les propriétaires

- Le confort (thermique et acoustique) de leur logement
- L'amélioration esthétique et la valorisation de leur patrimoine
- L'anticipation de futures obligations gouvernementales
- La possibilité de bénéficier d'aides publiques
- La réduction des consommations d'énergie et de ses coûts

2. mon PASS' RENOV comment ça marche?

Chambéry métropole – Cœur des Bauges a confié la mise en œuvre de mon PASS' RENOV à deux partenaires opérationnels :

- Urbanis, opérateur de suivi-animation pour l'accompagnement des propriétaires sous conditions de ressources et propriétaire bailleurs,
- Asder, point rénovation énergie et opérateur de suivi animation pour l'accompagnement des copropriétés.

Tout propriétaire habitant l'agglomération qui souhaite se lancer dans des travaux de rénovation ou qui réfléchit à un projet de rénovation est invité à contacter le numéro unique mon PASS' RENOV au 04 56 11 99 09.

Le premier contact avec mon PASS' RENOV :

- 1. analyse du projet du propriétaire en étudiant avec lui sa demande pour le diriger vers le bon interlocuteur.
- 2. renseignement sur les aides mobilisables
- 3. conseil sur les solutions techniques appropriées en fonction du bâti

Les infos pratiques

mon PASS' RENOV

Maison des énergies
124 rue du bon vent – 73000 Chambéry
tél. 04 56 11 99 09
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
fermé le jeudi matin
info@monpassrenov.fr
www.monpassrenov.fr



Nos conseillers spécialisés vous accompagnent pas à pas dans votre projet :

- choix des travaux à réaliser
- proposition de solutions techniques
- information sur les aides financières
- orientation selon votre situation et vos besoins

3. mon PASS' RENOV un levier économique local

Mon PASS' RENOV c'est aussi le lancement d'un vrai partenariat avec les acteurs locaux du secteur du bâtiment et du secteur bancaire.

Pour les entreprises locales du secteur du bâtiment c'est 20 à 22 millions d'euros de travaux induits par une rénovation performante de près de 700 logements sur les 3 années à venir. C'est 180 emplois locaux créés ou maintenus sur les trois prochaines années.

Des partenariats sont en cours de recherche avec le secteur bancaire local. Objectif : mobiliser les crédits spécifiques à la rénovation et faciliter leur accès pour les particuliers. Une convention avec le crédit foncier a été signée, d'autres sont en étude.



4. Un lancement grand public au salon Habitat et Jardin

Chambéry métropole - Cœur des Bauges sera présente à travers un stand au salon Habitat et Jardin pour lancer auprès du grand public mon PASS' RENOV.

Les habitants sont invités à venir nombreux découvrir cette nouvelle opération d'amélioration de l'habitat privé.

Rendez-vous au parc des expositions dans le hall D - stand 84 - du 7 au 10 avril prochain



5. Une action de la démarche Tepos

Chambéry métropole – Cœur des Bauges est engagée dans une démarche Territoire à énergie positive (Tepos) aux côtés du Grand Annecy et du parc naturel régional du Massif des Bauges

Qu'est-ce que la démarche TEPOS ?

Un territoire à énergie positive (Tepos) est un territoire qui recherche, à l'horizon 2050, à diviser par deux ses consommations d'énergie et à couvrir les besoins restants par une production d'énergie locale renouvelable. Différentes actions concrètes sont en cours de réflexion ou déjà lancées pour cheminer vers cet objectif : projets de réseaux de chaleur pour augmenter la part de chaleur renouvelable distribuée aux habitants, installations photovoltaïques sur les bâtiments des collectivités, installations de bornes publiques de recharge de véhicules électriques en lien avec le SDES... Ces différentes initiatives ont un effet positif sur l'activité économique locale et l'emploi et également sur la préservation de la qualité de l'air.

mon PASS' RENOV à travers la plateforme de rénovation énergétique des logements est une déclinaison opérationnelle de la démarche TEPOS.

Objectif de cette action : réduire les consommations des logements privés de l'agglomération pour répondre l'enjeu de la transition énergétique et aux objectifs nationaux ambitieux de 500 000 logements rénovés par an.

Ces objectifs nationaux, se déclinent sur notre territoire en une réduction de 24% des consommations énergétiques d'ici à 2030.

Sur cette opération une enveloppe de 280 000€ est réservée à destination des propriétaires pour faciliter le passage à la rénovation à un niveau BBC au titre du fonds pour la transition énergétique et la croissance verte.



6. Des effets positifs sur la qualité de l'air

Le secteur de l'habitat est un enjeu majeur pour la préservation de la qualité de l'air puisque les particules fines (PM10), qui sont responsables des épisodes de pollution (en particulier en hiver), proviennent à 29% du secteur résidentiel (principalement liées au chauffage individuel au bois peu performant).

En accompagnant et en soutenant une dynamique de rénovation de l'habitat, l'agglomération contribue à la réduction des émissions de particules sur le territoire et ainsi à la préservation de la qualité de l'air.

Le Plan Local de la Qualité de l'Air met l'accent sur l'importance du renouvellement des systèmes de chauffage au bois peu performant. Chambéry métropole – Cœur des Bauges étudie la mise en place d'un fond air-bois pour apporter un soutien financier aux particuliers pour le changement ou l'amélioration de leur système de chauffage au bois. Ce dispositif viendra compléter l'offre mon PASS' RENOV.



7. Les partenaires

mon PASS' RENOV est une opération soutenue par











Au total, ce sont plus de 3,7 millions d'euros qui vont être mobilisés sur trois ans, pour permettre d'accompagner les particuliers et financer des travaux de rénovation de l'habitat ancien :

- rénovation des copropriétés pour améliorer leur isolation et leur performance énergétique,
- rénovation de logements occupés par des propriétaires à faibles
- ressources, réhabilitation d'habitat dégradé, lutte contre la précarité énergétique...,
- rénovation de logements destinés à la location, avec des loyers encadrés.

Ces crédits sont financés par :

- L'Etat,
- L'Anah,
- L'Ademe.
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Chambéry métropole Cœur des Bauges.

Procivis Savoie (SACICA Société Anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété) au titre de son action sociale a également dédié une enveloppe de préfinancement des aides pour les plus modestes à hauteur de 180 000 € pour trois ans.

